

# swissuniversities

swissuniversities

Effingerstrasse 15, Postfach

3001 Bern

www.swissuniversities.ch

## Nouveau record d'inscriptions aux études de médecine en Suisse

**Avec 6407 inscriptions aux études de médecine humaine, vétérinaire, dentaire et de chiropraxie, un nouveau record a été enregistré en 2017. Les études de médecine suscitent toujours autant d'intérêt en Suisse. Au vu de cette forte demande, le Conseil des hautes écoles de la Conférence suisse des hautes écoles (CSHE) a recommandé le 23 février 2017 aux hautes écoles qui appliquent un numerus clausus de limiter l'accès aux études de médecine<sup>1</sup>. Par ailleurs, les hautes écoles offriront pour la première fois à partir du semestre d'automne 2017 des filières d'études créées dans le cadre du programme spécial en médecine humaine<sup>2</sup>.**

Le délai d'inscription aux études de médecine a expiré le 15 février 2017. Au vu du nombre d'inscriptions reçues, le Conseil des hautes écoles de la CSHE a de nouveau recommandé de limiter, pour l'année académique 2017/2018, l'accès aux filières de médecine au sein des hautes écoles qui appliquent un numerus clausus (voir encadré). En 2017, l'EPF de Zurich ainsi que l'Università della Svizzera italiana ont elles aussi introduit le numerus clausus. Elles viennent s'ajouter aux Universités de Bâle, de Berne, de Fribourg et de Zurich, qui l'appliquent déjà depuis plusieurs années. Il en est de même pour les filières offertes par l'Université de Zurich en coopération avec les Universités de Lucerne et de St-Gall. Celles-ci ont été créées dans le cadre du programme spécial en médecine humaine et sont offertes pour la première fois à partir du semestre d'automne 2017.

La sélection des étudiantes et étudiants pour les hautes écoles concernées se déroulera le 7 juillet 2017 par le biais d'un test d'aptitudes mené sous la responsabilité de swissuniversities. Les Universités de Genève, de Lausanne et de Neuchâtel n'effectueront pas de tels tests, car elles ne connaissent pas de limitation d'accès aux études. En lieu et place, elles procèdent à une sélection interne au cours de la première année d'études.

Le nombre d'inscriptions montre que l'intérêt pour les études de médecine et en particulier pour les études de médecine humaine n'a pas diminué. Les filières d'études nouvellement créées ne font pas exception. Grâce à l'utilisation d'un mécanisme éprouvé, il peut être garanti que toutes les places d'études disponibles seront attribuées.

---

<sup>1</sup> Informations supplémentaires sur [www.cshe.ch](http://www.cshe.ch) à partir du 24 février 2017.

<sup>2</sup> [http://www.shk.ch/pdf/medienmitteilungen/20160225\\_MM%20Sonderprogramm-f.pdf](http://www.shk.ch/pdf/medienmitteilungen/20160225_MM%20Sonderprogramm-f.pdf).

**swissuniversities**

### **Encadré**

Au sein des hautes écoles qui limitent l'accès aux études de médecine au moyen d'un numerus clausus, les places d'études sont attribuées depuis 1998 sur la base des résultats d'un test d'aptitudes mené chaque année. swissuniversities procède séparément à cette attribution pour chacune des disciplines concernées, à savoir : médecine humaine, dentaire, vétérinaire et chiropractie. Dans un premier temps, il est fait en sorte que le nombre de candidates et candidats admis aux études sur la base des résultats personnels du test d'admission corresponde à la totalité des places disponibles au sein des hautes écoles concernées. Ensuite, une place d'études au sein de l'une des universités concernées est attribuée à chacune des personnes admises. Dans le cadre d'un processus défini, swissuniversities tient compte, dans la mesure du possible, des désirs formulés par les candidates et candidats aux études. En raison de la demande variable pour les différentes filières, il est toutefois possible que les candidates ou candidats se voient attribuer une place au sein d'une haute école qui ne correspond pas à leur première priorité.

### **Contact**

- Prof. Dr Michael O. Hengartner, président de swissuniversities; 044 634 44 67
- Dr Martina Weiss, secrétaire générale de swissuniversities; 031 335 07 40